

CHAPITRE SEIZIÈME.

PLANCHE SEIZIÈME. — SAINTE CÉCILE, SAINT JEAN-BAPTISTE ET SAINT ÉTIENNE.

188. On a fait une bien mauvaise querelle aux musiciens, quand on a prétendu leur contester la légitimité du patronage de sainte Cécile. Comme il est assez rare que l'érudition et la musique se donnent rendez-vous dans un même cerveau, je pense que les auteurs de cette chicane ont un peu compté sur l'indifférence des érudits pour la patronne des musiciens, ou sur la facilité d'entamer les musiciens dans une affaire d'érudition. Les moyens d'attaque ont été si pauvres, que cela s'est trouvé ne ressembler pas mal à une mystification toute pure. Il y a peu d'années encore, l'on a présenté comme une découverte curieuse, l'idée que Raphaël pourrait bien s'être inspiré de la *Chronique de Nuremberg*. En outre, Raphaël ou les intermédiaires entre lui et Wilhelm Pleydenwurff, n'auraient eu qu'un tort en ceci : celui de ne pas copier assez exactement leur modèle. Quand il serait vrai, — et il n'en est rien, — que W. Pleydenwurff ou son confrère en gravure sur bois, Michel Wolgemut, eussent mis à la main de sainte Cécile une carde de fer comme instrument (imaginaire) de son martyre; cette palette quelconque ressemble si peu à tout ce qui pourrait faire naître la pensée d'un orgue, qu'il n'y a pas moyen de tolérer l'invention d'une pareille origine.

Pour nous, que l'état actuel du vitrail de Bourges (lancette B) dispense d'entrer ici dans ces questions, bornons-nous à rendre raison des scènes qui nous restent. Il ne nous faudra point, comme l'a fait l'un des censeurs les plus récents de la légende de sainte Cécile, recourir à un vieux bréviaire de Cracovie, qui ne disait en cela rien que ne dise encore toute l'Église (sauf une partie de la France) avec le bréviaire romain. Nous possédons les anciens actes de la sainte, publiés par Bosio d'abord, puis par Laderchi, et parfaitement d'accord avec les abrégés populaires qu'en ont faits le bréviaire et la *Légende dorée* entre autres.

189. Cécile, jalouse de conserver sa virginité, pour ne laisser entrer nul amour mortel en son cœur, s'était vue contrainte d'épouser Valérien; et la solennité des noces venait de s'accomplir. Sitôt qu'elle se trouve seule avec son époux encore païen, elle lui déclare qu'un ange de Dieu veille sur elle, prêt à venger toute tentative contraire à la résolution qu'elle a formée de rester vierge. Le jeune homme demande qu'il lui soit donné au moins de voir ce gardien mystérieux; et Cécile lui apprend que, sans le baptême, ses yeux ne s'ouvriront point pour ce spectacle céleste. Elle l'envoie au pape saint Urbain I^{er}, qui, ayant déjà confessé deux fois la divinité de Jésus-Christ devant les tribunaux, vivait caché dans les catacombes. Valérien est baptisé, et, à son retour, il trouve Cécile en prières; un ange, éclatant de lumière, était près d'elle, et tenait de chaque main une couronne destinée à chacun des époux (1).

(1) Il faut citer au moins quelques extraits de cette belle relation dont les fragments épars dans les antiennes et les répons du bréviaire, exhalent encore un parfum de piété naïve et de simplicité majestueuse, que trop peu d'autres offices ont conservé jusqu'à nos jours. Je suis le texte publié par Bosio (*Hist. pass. B. Cæcil.*, etc., Rom., 1600) « Venit dies in quo thalamus collocatus est. . . et biduanis ac triduanis jejuniis orans, commendabat (*Cæcilia*) Domino quod timebat, invitabat angelos precibus, lacrymis interpellabat apostolos, et sancta agmina omnia Christo famulantia exorabat ut suis eam deprecationibus adjuvarent suam Domino pudicitiam commendantem.

« Sed quum hæc agerentur, venit nox in qua suscepit una cum sponso suo cubicali secreta silentia, et ita cum alloquitur: O dulcissime et amantissime juvenis, est mysterium quod tibi confitear, si modo tu juratus asseras tota te illud observantia custodire. Jurat Valerianus sponsus, se illud omnino nulla prodere ratione, nulla necessitate detegere. Tunc illa ait: Angelum Dei habeo amatorem, qui nimio zelo corpus meum custodit. Hic si vel leviter senserit quod tu me polluto amore contingas, statim circa te suum furorem exagitat; et amittis florem tuæ gratissimæ juventutis. Si

autem cognoverit quod me sincero corde et immaculato amore diligas, et virginitatem meam integram illibatamque custodias, ita te quoque diligit sicut me, et ostendit tibi gratiam suam.

« Tunc Valerianus, metu Dei timore correptus, ait: Si vis ut credam sermonibus tuis, ostende mihi ipsum angelum; et si approbavero quod vere angelus Dei sit, faciam quod hortaris. Si autem virum alterum diligis, et te et illum gladio feriam. Tunc B. Cæcilia dicit ei: Si consiliis meis acquiescas, et permittas te purificari fonte perenni, et credas unum Deum esse in caelis vivum et verum, poteris eum videre. Dicit ei Valerianus: Et quis erit qui me purificet, ut ego angelum videam? Respondit ei Cæcilia: Est senior qui novit purificare homines, ut mereantur videre angelum Dei. . . .

« Tunc Valerianus perrexit et, secundum ea signa quæ acceperat, invenit s. Urbanum episcopum qui. . . inter sepulera martyrum latitabat. Cui quum dixisset omnia verba Cæciliæ, gavisus est gaudio magno. . . . et cum lacrymis dixit: Domine Jesu Christe, seminator casti consilii, suscipe seminum fructus quos in Cæcilia seminasti. Domine Jesu Christe, pastor bone, Cæcilia famula tua quasi ovis (al. *apix*) argumentosa tibi deservit; nam sponsum,

Il y a lieu de penser que la verrière, dans son état complet, avait donné place à la conversion de Tiburce, frère de Valérien. Quand elle nous montre le préfet de Rome sur son tribunal, elle fait comparaître à la fois Valérien et sainte Cécile; c'est une sorte d'abréviation (1), sans doute, pour presser la marche des événements par une légère dérogation à la rigoureuse exactitude de l'histoire.

L'état de mutilation où se trouve réduit ce beau vitrail, m'empêche de rien affirmer sur la scène de sépulture qui est adossée à la comparution de Cécile et de Valérien devant Almachius. Cependant, il ne paraît pas possible d'y voir l'inhumation de sainte Cécile elle-même. Le cadavre n'étant point nimbé, tandis que les deux hommes qui l'ensevelissent ont la tête entourée d'un nimbe, il est tout à fait probable que l'on a prétendu peindre Tiburce et Valérien, consacrant leur temps et leurs biens à honorer les corps des martyrs (2). Ainsi, ce médaillon devrait passer avant celui du tribunal, et la marche des deux lignes serait de gauche à droite.

Voilà tout ce qu'autorise de notre part ce reste d'une belle verrière, maintenant si délabrée, mais qui n'est pas l'unique monument de la dévotion du Berry envers sainte Cécile. Un archevêque de Bourges (3) voulut, deux siècles plus tard, contribuer à la décoration du tombeau de cette illustre martyre à Rome; et c'est même le premier acte de son archiépiscopat dont l'histoire fasse mention, si je suis bien informé.

190. Le vitrail de saint Jean-Baptiste (4), quoique tronqué, n'a pas été entamé aussi profondément que celui de sainte Cécile; et les huit scènes qui nous restent forment du moins une série complète, où la bordure seule est perdue. Ainsi, les actions du saint Précurseur, telles que les rapporte l'Évangile, s'y trouvent représentées à peu près entièrement; ses parents et sa naissance devaient occuper presque exclusivement les médaillons que nous n'avons plus. Du reste, l'église de Saint-Jean à Lyon (5) peut nous donner approximativement l'idée de ce que devait être notre verrière lorsqu'elle garnissait toute sa lancette. On y voit l'apparition de l'ange à Zacharie (6), la naissance de cet enfant annoncé par le Ciel (7), et le nom de Jean confirmé par son père (8) malgré l'opposition et la surprise de sa famille. Arrivés à cet endroit, nous reconnaitrons que le peintre-verrier de Bourges, sans puiser ailleurs que dans l'Évangile, traite son sujet avec beaucoup plus d'ampleur que ne l'a fait l'artiste de Lyon.

Il est fâcheux que Paciaudi, qui, au milieu du siècle dernier, consacra un monument d'érudition chrétienne au patron de l'ordre de Malte (9), n'ait pas même soupçonné que l'on pût trouver quelque chose sur son sujet dans les grandes œuvres de l'art latin au moyen âge. Certains détails que la peinture et la sculpture maintiennent communément dans sa légende, certaines représentations où notre XIII^e siècle ne manque guère de le faire figurer, auraient prêté facilement à plusieurs de ces profusions érudites dont cet écrivain saisit l'occasion assez volontiers (et que je ne lui reproche point du tout). Pour moi, qui n'écris pas comme lui une monographie du culte de saint Jean-Baptiste, je m'en tiens, pour cette fois, à la sobriété dont je me suis fait une loi dans ce livre au sujet des légendes.

191. Les deux premiers médaillons qui s'offrent à nous dans le vitrail de Bourges, représentent saint

quem quasi leonem ferocem accepit, ad te, Domine, quasi agnum mansuetissimum destinavit. Tunc sanctus Urbanus baptizavit eum; et, edocens eum omnem fidei regulam, remisit eum ad Ceciliam diligenter instructum.

« Veniens igitur Valerianus, Ceciliam intra cubiculum orantem invenit, et stantem juxta eam angelum Domini, pennis fulgentibus alas habentem. duas coronas habentem in manibus coruscantes rosis, et liliis albescentes; quique unam dedit Cecilie, alteram Valeriano, dicens: Ista coronas immaculato corde et mundo corpore custodite, quia de paradiso Dei eas ad vos attuli. Etc. »

(1) D'après les *Actes*, Valérien et Tiburce avaient été mis à mort avant que le préfet Almachius se fit amener sainte Cécile.

(2) Hist. pass. B. Cecil., p. 14.

(3) Guillaume III (de Boissatier). Cs. Bosio, *op. cit.*, p. 141.—Gall. christ. (nov.), t. II, 85, sq.

(4) Lancette C.

(5) *Étude VIII*, lanc. 5. Le nom du donateur lyonnais pourra être vérifié plus sûrement à Lyon même, depuis que les verrières de Saint-Jean ont été démontées et remaniées par un peintre-verrier du XIX^e siècle. Les antiquaires du pays, en touchant du doigt, s'ils le veulent, et en considérant à loisir ces lettres qu'il nous fallait épeler à distance (en 1842) sous la couche épaisse d'une

sorte de *patine*, modifieront peut-être la *leçon* que nous avons cru trouver dans la *signature*, et parviendront sans doute à la mettre d'accord avec les documents des chartes. Nous sommes tellement disposés à subir ce redressement pour l'amour de l'histoire, que nous soumettons aux critiques dès maintenant une correction plausible. Si l'on réussissait à retrouver les principaux éléments du mot RAINALDVS, cette indication coïnciderait assez bien avec ce que nous apprend l'histoire sur la magnificence de Rainauld II (de Forez), qui occupa le siège archiépiscopal de Lyon précisément à l'époque où s'élevait la basilique de Saint-Jean (1193—1226), et laissa cent mares d'argent pour les travaux de cette église. Cs. Gall. christ. (nov.), t. IV, 133—138.—A. Péricaud, *Notes et Documents pour servir à l'hist. de Lyon*.

Le style des vitraux qui décorent l'abside de Saint-Jean (*Étude VIII*) donnerait un nouveau poids à notre conjecture.

(6) Luc. I, 5—23. Il est bien clair que la présence d'une femme en ce lieu n'est que l'effet d'un artifice, à l'aide duquel le peintre a prétendu exprimer la prédiction faite pour Elisabeth en même temps qu'à Zacharie.

(7) Luc. I, 24, sq.; 57, sq.

(8) Ib. 59—63.

(9) *De Cultu s. Johannis Baptistæ, antiquitates christianæ*; Rom. 1755, in-4^o.